

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 8 Avril 2026 à 19H30

Présents : Mme Nelly VERGEZ, M. Eric VALEGEAS, Mme Hélène FOISSARD, M. Pierre SALLEE, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Jean-Paul ARMAGNAC, Mme Marylise ORTIZ, M. Bertrand BLANCHOT, Mme Corinne DUCONGE, M. Raymond BONNETEAU, Mme Amandine GARRAUD, M. Bruno PRESSAC, Mme Valérie GOYAUD, M. Simon CHABRIERE, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés :

Madame Hélène FOISSARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Madame le Maire propose de nommer Madame Marie-Thérèse BARBIER adjointe aux finances en tant que Présidente pour voter les Comptes Financiers Uniques.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD présente les Comptes Financiers Uniques 2025.

Vote des Comptes Financiers Uniques :

Madame Nelly VERGEZ se retire de la salle.

VOTE COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE

Vote : Pour 14 VOIX Contre Abstention

VOTE COMPTE FINANCIER UNIQUE ASSAINISSEMENT

Vote : Pour 14 VOIX Contre Abstention

AFFECTATION DES RÉSULTATS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2025

Après avoir validé les comptes financiers uniques, le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget assainissement 2025 :

Il est proposé de reporter 93 927.53 € en recettes de fonctionnement au 002 et 296 186.61 € en investissement au 001.

Résultat Budget commune 2025 :

Il est proposé de reporter 823 915.01 € en recettes de fonctionnement au 002 et 46 179.68 € en recettes d'investissement au compte 001.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DEMANDE SUBVENTION MUSIQUES AU CŒUR DES VOIX

Nous avons reçu une demande de subvention de la part de l'association « Musique au cœur des voix » dont la directrice artistique est Madame Eve Ruggieri.

Ils sollicitent notre soutien à hauteur de 500 € pour donner un concert Voix et Piano à 20 H au château le 15 juin 2026.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter ce dossier à la prochaine réunion de conseil municipal afin d'obtenir un complément d'informations.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Madame Jeanine GOREAU – 17 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section AC N° 9, 211 et 214 – surface au sol de 1 266 m2. Ce bien est vendu pour 93 000 € à Madame et Monsieur LEON domiciliés dans le département de l'Eure et Loir.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

Vente d'un bien, appartenant à Madame Brigitte MIOT – 15 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section AC N° 12 et 236 – surface au sol de 1 865 m2. Ce bien est vendu pour 142 000 € à Madame Margaux LACOSTE et Monsieur Emeric BERLIET domiciliés en Charente.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

CREATION POSTE EN C.D.D. AGENT ENTRETIEN SERVICE TECHNIQUE

Nous avons besoin de créer un poste d'agent d'entretien à 35H pour une durée déterminée en accroissement temporaire d'activité.

Cet agent sera recruté sur une première période de trois mois environ et pourrait être prolongé jusqu'à 1 an.

Cet emploi nous permettra de palier aux absences des agents pour les congés d'été et de renforcer l'équipe en période de grosse activité.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DÉSIGNATION DES COMMISSIONS

- Eric VALEGEAS est responsable de la commission Espaces verts / Bâtiments / Assainissement / Développement durable

Membres :Hélène FOISSARD, Marylise ORTIZ, Bruno PRESSAC, Simon CHABRIERE, Nelly VERGEZ, Bertrand BLANCHOT, Sandra TOURNAIRE.

- Hélène FOISSARD est responsable de la commission Urbanisme / Petite Cité de caractère / Tourisme

Membres : Marylise ORTIZ, Bertrand BLANCHOT, Nelly VERGEZ, Pierre SALLEE, Bruno PRESSAC..

- Pierre SALLEE est responsable de la commission Vie associative / Jeunesse / Affaires Sociales

Membres :Nelly VERGEZ, Amandine GARRAUD, Corinne DUCONGE, Bruno PRESSAC, Sandra TOURNAIRE, Jean-Paul ARMAGNAC, Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD.

- Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD est responsable de la commission Finances / Gestion administrative / Artisanat / Communication / Culture.

Membres : Raymond BONNETEAU, Nelly VERGEZ, Sandra TOURNAIRE, Valérie GOYAUD, Marylise ORTIZ.

Chaque conseiller municipal aura une délégation de fonction :

| |
|----------------------------------------------------------------|
| ARMAGNAC Jean-Paul – Sports/associations |
| ORTIZ Marylise – Patrimoine Réseau PCC/Site et Cités/Urbanisme |
| BLANCHOT Bertrand – Tourisme/Vie pratique |
| DUCONGE Corinne – Affaires sociales |
| BONNETEAU Raymond – Gestion du marché |
| GARRAUD Amandine – Jeunesse (conseil municipal)/Écoles |
| PRESSAC Bruno – Travaux du quotidien/voirie/Éclairage |
| GOYAUD Valérie – Culture/communication |
| CHABRIERE Simon – environnement/développement durable |
| TOURNAIRE Sandra – Commerce/Animations |

Nous devons maintenant désigner des élus qui siègeront dans les différents syndicats, associations et autres propositions :

COMMISSION CONTRÔLE ÉLECTIONS :

1 titulaire : Pierre SALLEE

1 suppléant : Raymond BONNETEAU

SYNDICAT DE LA FOURRIÈRE :

1 titulaire : Valérie GOYAUD

1 suppléant : Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD

SYNDICAT RIVIÈRES DU BASSIN DE LA DRONNE

1 titulaire : Marylise ORTIZ

1 suppléant : Simon CHABRIERE

SYNDICAT D'EAU POTABLE DU SUD CHARENTE

1 titulaire : Nelly VERGEZ

1 suppléant : Raymond BONNETEAU

CHARENTE-EAUX

1 titulaire : Bertrand BLANCHOT

1 suppléant : Simon CHABRIERE

ATD 16 :

1 titulaire : Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD

1 suppléant : Pierre SALLEE

SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

1 titulaire : Eric VALEGEAS

1 suppléant : Bruno PRESSAC

PETITES CITES DE CARACTÈRE/PETITES VILLES DE DEMAIN/SITES ET CITES

1 titulaire : Hélène FOISSARD

1 suppléant : Marylise ORTIZ

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

1 titulaire ELUS : Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD

1 titulaire AGENTS : Corinne ROUHAUD

1 CORRESPONDANT DÉFENSE : Bruno PRESSAC

1 CORRESPONDANT INCENDIE : Raymond BONNETEAU

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES ÉLUS :

Depuis le loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat, l'article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales définit l'ensemble des principes déontologiques applicables aux élus locaux dans l'exercice de leur mandat.

Ces droits et obligations, qui constituent la Charte de l'élu local, sont rappelés lors de la lecture solennelle à chaque renouvellement de l'organe délibérant et de l'exécutif des collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre.

Depuis le 1er juin 2023, chaque collectivité ou établissement public doit avoir procédé à la désignation de ce référent déontologue.

Le CDG 16 nous propose de désigner les mêmes personnes que le Centre de Gestion a désigné pour lui-même :

Monsieur Pierre LARROUMEC, Président honoraire du corps des magistrats des tribunaux administratifs et cour administratives d'appel ;

Monsieur Alain PARIENTE, professeur d'université en droit public

Vote : Pour Contre Abstention

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Nous avons décidé en 2021 de mettre en place le dispositif de la «bourse au permis de conduire», qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Cette bourse s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans domiciliés à Villebois-Lavalette, qui sont inscrits à l'auto école de Villebois-Lavalette et qui font une action bénévole de 10H pour un BSR (Brevet Sécurité Routière) et de 35H pour un permis de conduire au sein des services ou associations de la commune.

En contrepartie ils recevront une somme de 100 € pour le BSR et 500 € pour le permis de conduire (500 € étant le maximum par jeune, si obtention BSR 100 € reste 400 € pour le permis).

Comme nous l'avons décidé, cette bourse est versée par la commune directement à l'auto-école de Villebois-Lavalette.

Nous avons reçu une nouvelle demande qui a été acceptée en contrepartie d'une semaine de travail pour passer le permis de conduire :

Monsieur Tom JEAN-LOUIS permis de conduire 500 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Soirée CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) le 28 avril 2026
- Eric VALEGEAS Point sur les travaux
- Hélène FOISSARD Point sur le 1 Place des Halles
- Avis CST (Comité Social Territorial du CDG 16)
- Bilan gendarmerie
- AMF 16 Invitation du 25 avril 2026
- Élections à la CCLTD 9 avril à 18 H 30

La séance est levée à 21H30. Prochaine réunion le lundi 11 Mai 2026 à 19H.